

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM

FACULTE DES LETTRES ET DES ARTS

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



EN VUE DE L'OBTENTION D'UN MASTER EN FOS

L'apprentissage du lexique à travers les activités ludiques

en classe de maternelle

**Présenté par:**

**Chahrazed GHOMRI**

**Sous la Direction**

**Mme A.MAGHRAOUI**

**Devant le jury composé de :**

**Président : Mme BELKACEM**

**Rapporteur : Mme MAGHRAOUI**

**Examineur : Mme BENSEKET**

***Master2 FOS***

**Année Universitaire 2014/ 2015**

# D E D I C A C E S

## E T

# R E M E R C I E M E N T S

Mes premiers remerciements s'adressent à mon père Said BERBER et ma mère Houria pour leur soutien, leurs précieux conseils et leurs encouragements continuels, ainsi que pour la très grande patience dont ils ont fait preuve à mon égard. Je suis également très reconnaissante à l'égard de mon encadreur Madame Amina MAGHRAOUI ainsi que ma sœur de cœur Imène MAGHRAOUI pour leurs critiques avisées et les discussions que nous avons pu avoir qui ont toujours été une source d'informations et ont beaucoup contribué à me faire avancer dans ma réflexion.

Je remercie également toute l'équipe du département de Français en particulier Madame BENSEKET pour sa disponibilité, et l'ensemble des collègues pour leur sympathie et aussi pour m'avoir assistée dans la réalisation de ce mémoire.

**Je remercie vivement messieurs les membres du jury que je salue humblement et respectueusement.**

Je remercie sincèrement et du fond du cœur Ma chère mère Zineb MELIANI mes deux sœurs Ines et Ismahane et mon beau Frère Amine GHOMRI et très particulièrement

***Mon Très Cher Mari Fouad S.E BERBER:***

- Ma très chère collègue et amie, MEZERREG Amina **pour son soutien moral.**

**A mes deux petites filles chéries d'Amour,**

**Maissane BERBER et Lyssia BERBER**

***A la mémoire de mon défunt père Abderrahmane GHOMRI***

# 1 Sommaire

Introduction .....	4
2 Problématique.....	6
3 Positionnement théorique .....	8
3.1 L'éveil au langage : .....	8
3.2 L'enseignement du FLE en Algérie : .....	9
3.3 Lois d'orientation 2008 : .....	10
3.4 Apprendre s'apprend .....	11
3.5 Le lien entre vocabulaire et lexique : .....	12
3.5.2 Choix des entrées et des supports.....	15
3.5.3 Quel statut pour l'enseignement du lexique ? .....	16
3.6 L'importance des activités ludiques : ses enjeux et objectifs à la maternelle.....	20
3.6.1 Le jeu ludique : .....	22
3.6.2 Le jeu éducatif .....	23
3.6.3 Le jeu pédagogique : .....	23
3.7 Le modèle méthodologique fictionnel et ludique de Bernard Mallet .....	24
4 Partie pratique.....	25
4.1 Protocole de l'enquête : .....	25
4.1.1 Description du terrain : .....	25
4.1.2 Description du public .....	26
4.1.3 Déroulement de l'enquête : .....	27
4.1.4 Description des activités : .....	29
4.2 Commentaire du tableau : .....	31
4.3 Autres Activités:.....	31
4.3.1 Utiliser les rituels du quotidien pour parler et faire parler.....	31
4.3.2 Jouer dans les coins jeux symboliques .....	32
4.3.3 Utiliser une sélection d'albums qui correspondent à un champ lexical donné .....	33
4.3.4 Utiliser des comptines, des poésies, des vire-langues...pour écouter, mémoriser, créer, réciter, interpréter, mettre en scène .....	34
5 Conclusion.....	36
6 Bibliographie.....	38
6.1 OUVRAGES PRINCIPAUX: .....	38
6.2 DOCUMENTOFFICIEL .....	39
6.3 WEBOGRAPHIE .....	39

## Introduction

L'enseignement précoce d'une langue étrangère représente aujourd'hui un atout important, tant sur le plan humain que social, tous les chercheurs qui se sont intéressés au bilinguisme ont reconnu la grande plasticité du cerveau jeune, capable d'acquérir de nouveaux mécanismes linguistiques, que l'adulte n'a pas au même degré. Plus, l'apprentissage est précoce, mieux c'est pour l'apprenant, Il serait alors intéressant de proposer à tous les enfants la possibilité de maîtriser, le plus tôt possible, des langues étrangères pour qu'ils puissent avoir une chance de s'intégrer à un monde en perpétuel changement et pour qu'ils puissent ainsi mieux le comprendre.

L'école maternelle constitue la phase première des différents apprentissages , toutes les formations dispensées dans les classes des écoles maternelle favorisent la personnalité de l'enfant, son éveil vers le monde, stimule son développement sensoriel, moteur, cognitif et social, qui tend vers un épanouissement affectif, il s'agit principalement de développer l'envie et le plaisir d'apprendre, d'assurer la maîtrise du langage, cette formation permet de devenir élève, il faut retenir également que l'école maternelle initie les enfants aux différents moyens d'expression.

L'objectif principal doit permettre à chacun d'acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre, dans cette ordre d'idées, on est tenue d'assurer par la stimulation et la structuration du langage oral, la découverte de la culture écrite.

A la maternelle, l'enfant possède toute la souplesse intellectuelle pour apprendre, imiter et se fondre dans la culture de l'autre, la fluidité de son apprentissage vient en chantant, en jouant, en réalisant des objets sans effort, c'est-à-dire en mode ludique.

Sa mission éducative comprend une première approche des outils de base de la connaissance, cette approche prépare les enfants aux apprentissages fondamentaux et leurs apprend également les principes de base de la vie en société, il convient de ne pas omettre le cas des élèves en situation d'handicap, afin de prévenir les difficultés scolaires et compenser ainsi les inégalités.

Le jeu représente un mot magique qui évoque presque chez chacun d'eux, des sentiments positifs, il faut souligner que c'est une activité volontaire qui est une mine de modifications et d'applications.

Dans toutes les activités humaines et surtout dans l'apprentissage, le jeu est généralement une représentation amusante et souvent aussi passionnante de la vie, l'enfant se retrouve facilement à travers elle, il démontre tout de suite l'envie d'en savoir plus.

En observant les manières d'apprendre le vocabulaire de mon propre enfant, âgé de trois ans et demi, et son penchant vers les jeux éducatifs sonores, imagiers, colorés, en langue française ainsi qu'en remarquant la facilité d'assimilation, par de simples répétitions, je me suis fortement intéressé au rôle des activités ludiques dans cet apprentissage considéré comme précoce.

Ma préoccupation majeure a été de démontrer à travers ce travail, par une analyse du rôle des activités ludiques adoptées en maternelle et dans la perspective d'un apprentissage rapide du lexique, par l'association du divertissement à travers la pédagogie d'enseignement/apprentissage, autrement dit la manière dont le support ludique pourrait intervenir auprès des apprenants dans leur apprentissage du vocabulaire,

Donc la question que se pose est, comment se passe L'apprentissage du lexique à travers les activités ludiques en classe de maternelle ?

Dans la dite problématique, je vais prendre une citation qui centre le but de ma recherche, puis je vais évoquer les différents auteurs et chercheurs qui ont centré leurs études dans ce domaine, ce qui revient toujours à me demander comment est déterminé le rôle du jeu dans l'apprentissage de la langue étrangère et quels sont les rapports avec la précocité de l'enfant.

Mon travail est divisé en deux parties dont la première est théorique, où je définis l'enseignement précoce de la langue étrangère, mettre l'accent sur l'enseignement du FLE en Algérie, aborder quelques lois d'orientations, principalement méthodologique elle met en évidence le lien entre le « lexique » et le « vocabulaire », l'enseignement de chacun, les enjeux et les objectifs à la maternelle, commenter les différents points tels que les choix et entrées des supports, le statut essentiel à l'apprentissage du lexique, les méthodes

d'acquisition, l'importance des activités ludiques, suivi de quelques exemples, ou je me réfère au travail de Bernard Mallet.

Quant à la deuxième partie, l'aspect pratique est abordé et consistera à me rendre auprès de trois établissements à savoir des maternelles privées, situées toutes les trois au niveau de la wilaya de Mostaganem, ou je compare les stratégies d'apprentissage de chacune d'elle, par l'observation du déroulement des séances et l'utilisation des jeux dans l'apprentissage du lexique.

Pour le besoin de ma recherche j'ai opté pour l'élaboration d'un questionnaire ouvert et d'une expérimentation, le questionnaire destiné aux enseignants respectifs des maternelles appelés « El Yasmine », « Yousra », et « les anges du paradis », en présence des élèves de ces classes maternelles inscrits au niveau de ces institutions, tout en citant en fin de chapitre les activités proposées par les différentes institutrices.

A l'issue de mes recherches nous pouvons affirmer à travers la nature des constats et des hypothèses émises préalablement, l'efficacité d'un apprentissage d'une langue d'une manière ludique.

## 2 Problématique

Michèle Garabédian<sup>1</sup> parle de trois grands axes d'apprentissage ; le premier qui vise à développer et élargir les capacités communicatives et langagières. Les

---

<sup>1</sup>Michèle Garabédian :Travaille au CREDIF, Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (en 1991).

activités vont être orientées vers des savoir-faire : écouter pour faire le jeu, pour dessiner, pour choisir, pour montrer, pour comparer, pour chanter, pour réciter, pour répéter, puis le deuxième qui se caractérise par le développement des capacités motrices et psychomotrices, et enfin le troisième quant à lui se réfère au renforcement de la socialisation, à travers les rituels, les activités d'attractions à deux ou à plusieurs, pour s'ouvrir au Monde et à d'autres cultures.<sup>2</sup>

Cela résume en quelque sorte le but de ma recherche, notamment, l'association des jeux à l'apprentissage, c'est ainsi que Michèle Garabédian, explique cela en commençant par l'éveil aux langues (comportement considéré normal de l'enfant) , puis il démontre la gestion des capacités et connaissance de l'enfant dans le temps, c'est-à-dire l'organisation de l'apprentissage selon l'évolution intellectuelle de l'enfant, il évoque aussi l'importance et le rôle de la société dans cet apprentissage, comme celui de la famille qui en fait la première école de l'enfant ,l'endroit de réception initial, l'acquisition des premières valeurs, propre à chaque culture.

De nombreux chercheurs ont effectué des recherches concernant l'apprentissage du lexique à la maternelle, ainsi que les activités attractives, comme le livre du « guide à l'école maternelle » de Marie<sup>3</sup>BERNARD, Michèle Garabédian, Louis Danben , Bloomfield, Lieury,R.Galissou,Daniel Coste, Jean Piaget,André Michelet, Bernard Mallet, Grandmont , YansminaCharrad

Mon travail est centré sur l'étude de l'enseignement précoce des langues vivantes à la maternelle, spécialement le lexique, peut-on considérer qu'il s'agit d'une action positive ou négative dans le contexte Algérien ?

La première hypothèse consiste à examiner tous les aspects positifs en faveur d'une action d'un enseignement précoce, notamment l'apprentissage du lexique à travers le jeu, quant à la seconde hypothèse traite des aspects négatifs si ce type d'enseignement en maternelle est appliqué.

---

<sup>2</sup>CFCandelier, Miche :l. *L'éveil aux langues à l'école primaire.*

### 3 Positionnement théorique

L'apprentissage d'une langue étrangère de manière précoce, devient de plus en plus une nécessité, car il permet le rapprochement entre les hommes. La langue française est une langue importante qui est de plus en plus parlée, elle est considérée comme la deuxième langue en Algérie, vu la mondialisation et les échanges intellectuels. De plus, elle devient de plus en plus une connaissance de base, c'est-à-dire un accès primordial pour certaines fonctions. L'extrait tiré du livre de P. Bange, résume bien cela.

« *L'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle (...) l'enfant assimile sa langue maternelle de manière consciente et non intentionnelle alors l'apprentissage de la langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence de l'intention.* »<sup>4</sup>

En se basant sur des travaux récents sur le fonctionnement cérébral, il remet en question des points bien précis. Ainsi, pour lui, *"l'existence d'une période critique favorable à l'apprentissage d'une seconde langue n'est pas établie"*. Il ne faut donc pas compter sur un apprentissage "naturel" de la langue d'autant que *"les situations scolaires habituelles... rendent sans doute peu aisée la mise en œuvre des modalités d'acquisition habituellement observées en situation naturelle"*.

#### 3.1 L'éveil au langage :

Une alternative est aujourd'hui possible entre l'enseignement précoce d'une langue étrangère et une autre option, appelée **éveil au langage**.

Le principe fondamental de l'éveil au langage est la priorité accordée au curriculum langagier sur les syllabus des langues particulières, c'est-à-dire un décloisonnement des enseignements de la langue maternelle et des langues étrangères. L'analyse constatative est remise à l'honneur, non pas dans la perspective de la "pédagogie de la faute", mais dans la perspective cognitive d'une décentration linguistique et culturelle, c'est-à-dire d'une prise de conscience des différences et des ressemblances entre les systèmes comparés. Pour Louise

---

<sup>4</sup> P. Bange, *l'apprentissage d'une langue étrangère cognition et interaction*, L'harmattan 2005, p.58



Dabène<sup>5</sup>, les activités d'éveil au langage doivent entre autres permettre à l'enfant d'éveiller sa conscience métalinguistique, de prendre conscience de l'arbitraire des langues et des cultures par la décentration et la distanciation.

Les activités privilégiées sont le repérage par l'enfant des faits langagiers et communicatifs de tous types (animaux, bébés, gestuels, etc...), l'observation du fonctionnement de sa propre langue, la comparaison avec d'autres langues éventuellement présentes dans la classe, tant du point de vue graphique que du point de vue oral. Une grande importance est accordée au développement d'attitudes positives à l'égard de comportements culturels différents. Enfin, une place importante est accordée à la dimension affective, à la curiosité, au plaisir et à l'émotion.

### 3.2 L'enseignement du FLE en Algérie :

L'enseignement des langues étrangères en Algérie n'est pas abordé de la même manière qu'en Europe, le Français dans notre système éducatif avait un statut d'une langue seconde, mais cela a changé après la mise en place du système fondamental. Le français est devenu langue étrangère au même titre que l'Anglais ou l'Allemand, ce qui l'a marginalisé.

La situation de cette langue reste encore ambiguë, car elle est enseignée en tant que langue étrangère du primaire au secondaire, puis devient langue d'enseignement à l'université pour les branches scientifiques et techniques.

Il est à noter que la réalité linguistique du FLE, actuellement en Algérie laisse penser que cette langue a une place privilégiée à la fois dans le système éducatif et dans la société Algérienne. Elle est considérée comme un moyen incontournable d'enrichissement de communication et d'ouverture vers le monde extérieur. Sans être la langue officielle, on la retrouve dans de nombreux discours officiels.

Sans être la première langue d'enseignement, elle reste pour le moment, avant d'être supplantée par l'anglais, une langue de transmission des idées et du savoir. Sans être la langue d'identité, elle continue à forger de différentes manières et par plusieurs canaux, nos caractères.

---

<sup>5</sup> LOUIS DABENE : professeur des universités honoraire Membre du laboratoire LIDILEM université Stendhal, Grenoble III.

La place accordée à cette langue dans le système éducatif et à travers les différents niveaux d'enseignement est capitale, elle récupère petit à petit le statut qu'elle occupait après l'indépendance et exerce une influence permanente sur tous les domaines, éducatif, social, économique et culturel...

Les nouveaux programmes introduits depuis l'année 2005 fixent comme objectif la réforme du système éducatif Algérien, entraînant une amélioration qualitative en fonction des perpétuelles transformations, que connaissent notre pays et le Monde de manière générale, mondialisation, développement des technologies.

Les objectifs de l'enseignement du FLE visent à élargir les horizons culturels des apprenants par la découverte d'autres littératures et d'autres civilisations.

- Faire acquérir aux apprenants un outil de communication qui leur permet d'accéder aux savoirs.
- Sensibiliser l'apprenant aux nouvelles techniques modernes de la communication.
- Permettre une ouverture sur le monde afin d'établir des comportements de tolérance et de paix.

### **3.3 Lois d'orientation 2008 :**

La loi d'orientation sur l'éducation nationale définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation :

« L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien »

Et les dispositions relatives aux établissements privés d'enseignement :

« Les établissements privés d'éducation et d'enseignement sont tenus d'appliquer les programmes d'enseignement officiels arrêtés par le ministre chargé de l'éducation nationale, Toute autre activité éducative ou pédagogique que les établissements se proposent de dispenser en sus de celles prévues par les programmes officiels, est soumise à l'autorisation préalable du ministre chargé de l'éducation nationale et aux dispositions de la présente loi ». chapitre v, article 60.

### 3.4 Apprendre s'apprend

"Le savoir apprendre est une compétence scolaire décisive, on ne saurait croire qu'elle est innée, apprendre est un savoir faire, une compétence, une technique, donc aussi un métier. Le très célèbre « apprendre à apprendre » n'est pas seulement un slogan, c'est une réalité, pour être un bon élève, il faut avoir acquis le savoir-apprendre, la première tâche de chaque enseignant est de développer chez l'élève cette compétence-là. Dans sa matière, ici apprendre une langue étrangère, l'enseignant ne saurait apprendre à la place de l'élève, il ne peut se substituer à lui.

En outre, chaque individu est caractérisé par sa propre manière d'apprendre : il n'y en a pas une seule bonne et d'innombrables mauvaises.

Chacun apprend à sa façon et c'est pourquoi l'enseignement est toujours un processus d'individualisation de l'apprentissage, l'enseignant peut enseigner à apprendre, aider l'élève à découvrir les caractéristiques de son propre apprentissage, dans une classe, les rôles d'élève et d'enseignant ne sont pas substituables. L'apprenant tient la fonction centrale et c'est à l'enseignant qu'il incombe de développer celle-ci. La centration sur l'élève n'est pas une nouvelle mode pédagogique, c'est la condition même d'un enseignement adéquat, c'est-à-dire qui vise à transmettre, c'est-à-dire encore qui vise à faire comprendre : le but d'un enseignement n'est pas d'expliquer, comme on le dit souvent, mais de faire comprendre, de faire incorporer l'explication n'en est qu'un moyen ».<sup>6</sup>

**Si la capacité à apprendre est innée**, car dans la nature du cerveau, **le "savoir-apprendre"**, qui favorise la réussite et mène à une véritable autonomie, **est une compétence complexe** qui nécessite d'acquérir une méthodologie d'apprentissage, et d'accepter de modifier ses représentations sur l'apprentissage, et parfois même ses représentations de soi. Tout apprentissage est une transformation profonde, il faut changer pour apprendre et on change en apprenant.

S'il y avait une recette miracle, valable pour tout le monde, ça se saurait ! **Chacun à sa façon d'apprendre**, son propre fonctionnement cognitif.

---

<sup>6</sup> Louis Porcher, le français langue étrangère (hachette, 2004)

L'important est de découvrir votre propre façon d'apprendre, celle qui vous convient le mieux, et apprendre à la faire évoluer si elle ne mène pas au résultat souhaité.

### 3.5 Le lien entre vocabulaire et lexique :

Je trouve qu'il est légitime d'établir la distinction entre les deux notions «lexique» et «vocabulaire» afin de montrer pourquoi nous avons choisi l'utilisation du terme «lexique» et non pas le terme vocabulaire car les deux appellations sont différentes.

D'après R.Galison<sup>7</sup> et D.Coste<sup>8</sup> « *Le couple lexique / vocabulaire relève assez exactement des oppositions langue / parole (terminologie de F.De Saussure<sup>9</sup>) lexique renvoyant à la langue et vocabulaire à la parole [...].*

*LE vocabulaire est nécessairement lié à un texte, écrit ou parlé, court ou long, homogène ou composite, alors que le lexique, transcendant au texte, est lié à un ou plusieurs locuteurs. Le vocabulaire d'un texte suppose l'existence d'un lexique dont il n'est qu'une actualisation limitée, un échantillon, c'est-à-dire un sous ensemble »<sup>21</sup>.*

Ce qui veut dire que le rapport entre les deux notions est un rapport d'inclusion; le vocabulaire représente une partie du lexique global [...]. L'enseignant ne pourra jamais découvrir la totalité du lexique de son élève.

Francis Vanoye<sup>10</sup> définit le lexique ainsi : « Le lexique est l'ensemble des mots d'une langue qui sont à la disposition du locuteur. Ce sont les mots qu'il peut, à l'occasion, employer et comprendre. Ils constituent son lexique individuel », E.Genouvier<sup>11</sup> et J.Peytard<sup>12</sup> ajoutent: « Le lexique d'une langue est théoriquement

---

<sup>7</sup> R.GALISSON : professeur dans l'enseignement technique puis assistant de linguistique à l'Université de Besançon.

<sup>8</sup>D.Coste : un linguiste et didacticien [français, professeur des universités](#) émérite.

<sup>9</sup> F. de Saussure : Linguiste suisse, fondateur du structuralisme en linguistique

<sup>10</sup>Francis Vanoye : Professeur Emérite à l'Université PARIS Ouest, Nanterre, la Défense

<sup>11</sup>E.Genouvier : Linguiste Agrégé des lettres modernes, docteur d'état en sciences de l'éducation

illimité »<sup>23</sup>. On estime à 150.000 le nombre de mots contenus dans le grand Larousse Encyclopédique.

Pratiquement, l'individu ne connaît qu'une infime partie de ce vaste ensemble et il n'utilise qu'une partie de ce qu'il connaît quand il parle ou écrit.

Quant au vocabulaire, il représente l'ensemble des mots effectivement employés par le locuteur dans une situation de communication précise. Le vocabulaire correspond en fait à l'utilisation d'un certain nombre de mots appartenant au lexique même du locuteur. Par exemple, l'ensemble des mots utilisés par un apprenant dans une rédaction n'est que le vocabulaire employé dans cette situation lequel ne représente qu'une partie de son lexique individuel.

### 3.5.1 L'enseignement du vocabulaire :

#### 3.5.1.1 Phase 1 : Découverte et Observation

Appropriation du vocabulaire dans une séance de vie de classe qui a du sens pour les enfants (préparation de la séance avec un volet lexique qui comporte plusieurs catégories grammaticales). Cette phase permet également de faire une évaluation diagnostique afin de récolter les mots employés spontanément par les enfants, de lister les mots à travailler et d'anticiper les mots à apporter par l'enseignant.

L'enseignant doit organiser des séances progressives permettant la découverte du sens des mots, il se fait à partir de liste permettant l'enrichissement du bagage lexical,

Noms	Verbes	adjectifs
Vêtements	S'habiller	Tenir chaud

---

<sup>12</sup>J.Peytard : Linguiste, inventeur du pluriel des sciences du langage

Monteux	Déshabiller	Froid
Gilet	Enfiler	Long
Pantalon	boutonner	Court ou long

### *3.5.1.2 Phase 2 : phase d'entraînement et de systématisation du vocabulaire*

Elle se caractérise par des objectifs tels que :

- Entraîner à la mémorisation et l'emploi des mots.
- Entraîner à trier et réfléchir à la façon de trier les mots, à catégoriser.

Ce sont des séances décrochées où on ne parle que des mots. Ces séances se mènent en petit groupe et avec des outils spécifiques.

Le jeu est l'outil privilégié de cette phase d'entraînement et de systématisation. Il est introduit dans le cadre des ateliers dirigés par l'enseignant puis progressivement proposé en autonomie et enfin laissé à disposition lors de moments plus informels (accueil, fin de journée)

Il peut aussi faire l'objet d'activités de différenciation à partir d'une trame de variance.

### *3.5.1.3 Phase 3 : Phase de consolidation et de transfert ; réinvestissement des mots dans une autre situation :*

Susciter des rencontres possibles dans des contextes différents.

#### Exemple :

Mettre en place la séquence de vocabulaire sur le bain de la poupée puis utiliser des albums sans texte où il est question de bain, d'eau, de baignades.

L'évaluation est à organiser tout au long de la démarche en privilégiant l'observation. Les grilles suivantes permettent l'identification de compétences lexicales transférables d'une situation langagière à une autre. Elles peuvent aider les enseignants de maternelle à organiser les apprentissages de leurs élèves en matière de vocabulaire, dans les différents domaines du programme.

Leur présentation par niveau de classe permet une utilisation comme guide d'observation d'un élève particulier en fin de séquence, à l'échelle de plusieurs mises en situations de discours. Par exemple, à la fin d'un module mettant en jeu le vocabulaire du déplacement en motricité, trois situations auront permis de

compléter la grille pour un même élève : une situation de rappel d'un parcours réalisé individuellement sur l'album écho, une situation de jeu lexical en atelier, une situation collective de rappel de récit sur l'album.

Ces grilles peuvent également être utilisées pour analyser les réponses d'un élève dans une situation spécifiquement ménagée pour l'évaluation.

En ce cas, une sélection est nécessaire parmi les critères proposés, dans chacune des trois sections : compétences de tri, compétences d'emploi, compétences réflexives.

- Propositions de grilles d'évaluation des compétences attendues à la fin de chaque section. Ces grilles considèrent trois familles de compétences:
  - 1) Compétences de tri : capacité à organiser des mots selon un critère précis.
  - 2) Compétences d'emploi : capacité à nommer et/ou utiliser les mots nouveaux de manière pertinente.
  - 3) Compétences réflexives : capacité à s'interroger, à comparer, à justifier des emplois divers.

### 3.5.2 Choix des entrés et des supports

Le choix des entrées et des supports concerne le vocabulaire passif, il s'agit de mots que l'on connaît, que l'on reconnaît, lors ce qu'on les entend prononcer ou lorsqu'on les lit. Ceci place l'élève en position d'écoute et de réception.

- **Entrée par une lecture :**

D'un album ou d'une bande dessinée, lire une histoire, présenter un documentaire avec un vocabulaire ciblé dans le cadre de mots sélectionnés; on peut facilement créer un réseau de lecture à partir d'un thème, exemple sur les vêtements « je m'habille / je ne suis pas à la mode »

- **Entrée par l'image :**

Il s'agit d'utiliser des images qui induisent une lecture et des échanges verbaux, ses séances sont réalisées à l'aide de supports divers :

- Cartes, images de jeux

- Photographie produite en classe
- Affiche scolaire ou documentaire ou même publicitaire
- Reproduction d'œuvres d'arts.

Les élèves identifient, ils désignent, ils nomment, expliquent et échangent, le maître apporte les mots précis les fait répéter et reprendre par les élèves.

### 1. **Entrée par la technologie de la communication et de l'information :**

On utilise un média familier (télévision) pour montrer les objets et illustrer les actions et à l'aide d'un vocabulaire approprié.

Un diaporama est indiqué pour montrer à l'aide de séquences de photos prises au préalable les différents objets, déjà vus et enregistrés avec une explication de l'enseignant permettant de fixer les noms avec leur sens.

### 2. **Entrée par l'action ou le jeu :**

L'enseignant parle pour faire agir ou pour faire jouer. La parole du maître est un langage d'accompagnement exemple du rangement des vêtements dans les armoires, à classer par ordre de couleur ou de vétusté ou d'appartenance à tel ou tel autre personne.

Jeu d'échange de mots, de compléments de mots ayant un sens, le jeu du trésor caché ou du portrait le maître parle décrit explique les enfants écoutent questionnent ils devinent ils nomment

### 3.5.3 **Quel statut pour l'enseignement du lexique ?**

L'enseignement du français langue étrangère est axé essentiellement sur les quatre compétences de communication mais l'importance accordée aux objectifs intermédiaires, dans le développement de la capacité à utiliser les mots, est peu estimable. L'apprentissage des mots joue pourtant le rôle fondamental dans la compréhension et l'expression langagière d'où le lexique qui se retrouve à son tour au service d'autres apprentissages.

Je propose ici quelques raisons qui peuvent justifier ce comportement :



a-) La plus part des cours sont dominés par le contenu grammatical et cela à cause de la tradition scolaire qui accorde à l'enseignement de la grammaire une grande priorité.

b-) Selon Bastuji<sup>13</sup> (1978), il n'existe pas de méthode spécifique pour enseigner le lexique, ni de théorie non plus pour assurer les différentes activités qui sont reliées à l'utilisation du lexique.

c-) L'étude du lexique semble être livrée au hasard (donner une explication rapide à un mot rencontré dans un texte ou accorder des synonymes ou homonymes) ou en suivant le principe selon lequel l'acquisition s'effectue par imprégnation et qu'il n'est donc pas très important d'accorder du temps à ce genre d'étude. On ajoute à cela aussi que l'enfant apprend à parler sans connaître les règles du langage parlé car cette fonction qui se constitue à l'aide de compétences qui s'acquièrent au contact de la langue.

Les théories linguistiques semblent peu intéressées à la pédagogie du lexique ; pourtant, certaines d'entre elles ont bien souligné l'importance du lexique et démontré son rôle dans l'apprentissage l'une langue. Je citerais également quelques unes de ses théories et qui selon Bastuji (1978)<sup>24</sup> peuvent exercer une influence sur l'enseignement du lexique en classe. En résumé rapide des conclusions,

- La linguistique "externe" (consacrée au rapport langue/société) qui aide à étudier le vocabulaire à travers la lecture du texte.

- La linguistique saussurienne semble accorder une grande importance à l'enseignement du lexique puisqu'elle classe les unités lexicales dans un système synchronique où chacune de ces parties est caractérisée par les liens internes qu'elle garde avec les autres unités sur les axes paradigmatiques et syntagmatiques. De ce fait l'étude du lexique s'effectuerait d'après les relations d'équivalence, d'opposition et de distribution qu'elle entretient avec les autres unités à l'intérieur du lexique.

- La lexicologie structurale qui conditionne l'étude du lexique à partir du contexte.

---

<sup>13</sup>Bastuji : médecin spécialiste du sommeil à l'hôpital de Lyon

L'analyse de l'unité lexicale se fait, à la fois, d'après le contexte où elle se trouve et selon le champ sémantique auquel elle appartient.

- L'école fonctionnelle (L.Bloomfield<sup>14</sup>) qui se concentre sur la description des unités

Lexicales et leur fonction dans l'ensemble.

Le mot est donc considéré comme un actant qui participe à une structure qu'il convient d'étudier selon les deux axes : « Sur l'axe de substitutions (axe paradigmatique), on étudiera les commutations possibles en un point de l'énoncé (commutation susceptibles de produire des significations opposées, antonymie) ; sur l'axe de combinaisons (axe syntagmatique), on étudiera les capacités du mot dans la chaîne parlée, avec les variations de signification qui en résulte (polysémie du mot) »

Ces théories ont pu avoir une certaine influence sur les pratiques de l'enseignement de la langue. Néanmoins aucune d'entre elles n'a pu vraiment suggérer des modèles types de fonctionnement qui puissent être intégrés et appliqués par les enseignants en classe.

### *3.5.3.1 Les acquisitions lexicales :*

L'acquisition des éléments du lexique est lente au début, entre 12 et 18 mois, avec d'importantes différences individuelles, on estime que les enfants acquièrent en moyenne 50 mots en 4-5 mois.

A partir de 18 mois se produit ce qu'on appelle souvent une « explosion lexicale » : l'enfant peut acquérir de 4 à 10 mots nouveaux chaque jour.

De plus, les mots acquis peuvent progressivement être utilisés hors contexte, c'est-à-dire en dehors de la présence du référent correspondant. Ce développement rapide est lié au progrès de capacités cognitives importantes : c'est la prise de conscience que tous les objets peuvent être nommés, et la capacité à catégoriser les objets selon différents critères. Il est marqué par deux caractéristiques notables :

---

<sup>14</sup>L.Bloomfield : un [linguiste](#) américain qui a mené à un grand développement de la [linguistique structurale](#) aux États-Unis dans le courant des années [1930](#) et [1940](#)

Lis compétences de compréhension sont en avance de plusieurs mois sur les compétences de production.

- On relève de fréquents phénomènes de sur-extension et dessous-extension, dans le premier cas, un même mot « chien » est utilisé pour désigner toute une classe les animaux de taille moyenne.

### *3.5.3.2 Développement du lexique :*

Le développement du langage inclue évidemment le développement des instruments du langage tel le lexique la syntaxe et la prononciation et aussi leurs utilisations. Dans ce développement on peut parler de celui du vocabulaire qui occupe une place considérable grâce à plusieurs raisons dont on dénombre quelques unes :

- Les premiers mots prononcés par l'enfant prouvent que c'est un enfant qui parle

- Au cours des premières années, le vocabulaire se développe d'une manière spectaculaire ; et c'est la base essentielle pour la compréhension et la production du discours.

La majorité des enseignants se plaignent de la pauvreté du vocabulaire de leurs élèves.

- Plusieurs spécialistes s'accordent à dire que les compétences lexicales sont très

importantes pour la réussite scolaire- Lieury<sup>15</sup>(1991) à montrer par exemple que les corrélations entre réussite scolaire et connaissances lexicales sont plus élevées que ceux entre réussite scolaire et niveau intellectuel.

### *3.5.3.3 Différentes méthodologies d'acquisition du lexique à la maternelle :*

L'école maternelle joue un rôle central dans l'apprentissage de la langue française, cet apprentissage ouvre plusieurs champs dans une progression organisée. L'élève est tôt ou tard conduit vers l'usage de l'oral, il apprend à

---

<sup>15</sup>Lieury : professeur émérite de psychologie cognitive à l'[Université de Rennes II](#). Spécialiste français de la mémoire

envisager la langue comme un objet manipulable, pas seulement pour le sens mais aussi comme objet d'observation et d'analyse.

Parmi les méthodologies d'apprentissage du lexique nous avons La mémorisation : diversifier les « canaux de mémorisation » / répéter, rappelé le mot régulièrement / rendre les élèves conscients de l'importance de la mémorisation, et aussi la catégorisation, La réception/production : favoriser les situations favorisant la découverte puis L'emploi et le réemploi dans des contextes différents, aussi un travail spécifique sur l'extension et la précision du lexique tels que :

- synonymes/contraires
- Repérage de mots et d'expressions dans un album,
- recherche de définitions
- Jeu avec les familles de mots : tris et classements, collections de mots

(Qui font rire, font peur).

- Les jeux : jeux de métier, simulation de son d'animaux, jeux de rôle...etc.

### **3.6 L'importance des activités ludiques : ses enjeux et objectifs à la maternelle**

Pour Jean Piaget<sup>16</sup>: dans une revue de la cellule pathologique de la fondation Rodin On classe les jeux de la façon suivante : les jeux d'exercices avec le mouvement, puis les jeux de fictions, symboliques et de représentations, et enfin les jeux à règles (qui exigent les contraintes de la vie sociale).

Cette citation démontre qu'il est important pour un enfant qui vient de s'initier à une éducation conduisant à un apprentissage, de pouvoir retrouver son univers parmi ses jouets, les comptines et les chansons qu'il entend à son habitude, détendre l'atmosphère, apprendre en s'amusant est la meilleure des façons de procéder avec un public de cet âge. Le sérieux ainsi que le comportement strict, l'altitude forcée peut entraîner un blocage qui peut avoir des conséquences dramatique sur l'avenir scolaire de l'enfant.

---

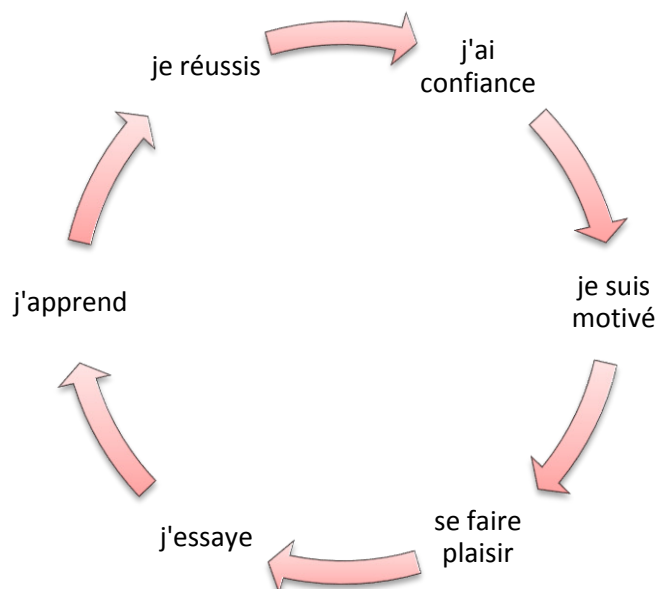
<sup>16</sup> Jean Piaget : un psychologue, biologiste, [logicien](#) et épistémologue [suisse](#) connu pour ses travaux en [psychologie du développement](#) et en [épistémologie](#) à travers ce qu'il a appelé l'[épistémologie génétique](#).

Pour l'éducateur, le jeu est une occasion de rompre avec la monotonie et l'attitude figée et tendue qu'engendre l'enseignement en général.

Selon André Michelet<sup>17</sup>, il existe plusieurs types de jeux, ceux à règles et les ceux à fantaisies, ceux d'expérimentations (là, il s'agit des jeux éducatifs) et enfin les jeux de structurations et de relations.

« Le jeu est protéiforme, ce qui unifie ses différents aspects, est sa finalité. »<sup>18</sup>

Persée explique par là : que le plaisir, est à distinguer soigneusement de la démarche didactique dont l'objectif est l'acquisition du savoir, une activité didactique ne peut pas correspondre à la définition du jeu, et un apprentissage n'est pas incompatible non plus avec le plaisir. Alors nous allons voir le rapport de la didactique avec le ludique de la manière suivante :



Un enseignement structuré et des situations de communication qui permettent aux enfants de fréquenter en compréhension un vocabulaire riche et choisi en fonction de son intérêt pour une scolarité présente et à venir.

En matière de lexique, l'école maternelle se fixe trois objectifs principaux : Développer le capital lexical des élèves en réception et en production dans le langage, permettre en enfants de rentrer progressivement dans le fonctionnement

<sup>17</sup>André MicheletPsychologue clinicien, spécialiste de l'enfant et du jeu.

<sup>18</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espat\\_0339-3267\\_1984\\_num\\_25\\_1\\_3196](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espat_0339-3267_1984_num_25_1_3196)

de la langue au niveau lexicale, développer la mémoire lexicale celle des mots, et sémantique, celle des sens du mot.

### 3.6.1 Le jeu ludique :

Selon le petit Robert, (1991 :p1046) : Le « jeu » vient du mot latin « jocus » qui signifie « badinage, plaisanterie » ou en latin plus courant « amusement, divertissement ». Quand au mot « ludique », c'est un dérivé du mot latin « ludus » qui signifie relatif au jeu.

Le jeu est défini dans le dictionnaire du petit Robert en tant « qu'activité physique ou morale purement gratuite, généralement fondée sur la convention ou la fiction qui n'a, dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre fin qu'elle-même, d'autre but que le plaisir qu'elle procure ». Les notions plaisir, liberté et gratuité sont les mots fondateurs de cette définition qui paraît proche au jeu de l'enfant en ce sens qu'il a de plus récréatif. Chez Roger Caillois, dans son ouvrage « Les jeux et les hommes »(1958)<sup>35</sup>, l'idée de liberté est pesante : « Le jeu conduit l'enfant dans une réalité bien à lui, où il peut construire le monde, le défaire et le reconstruire à sa guise, sans autres contraintes que celles qu'il veut bien se donner ». Il ajoute également que le jeu ludique est une activité libre par excellence.

Le jeu est l'activité fondamentale de l'enfant, c'est son travail à lui, sa préoccupation ; il représente un moyen de structuration de la personnalité, d'apprentissage de la vie, de développement, de découverte des autres...

L'historien Néerlandais Jean-Claude Arfouilloux<sup>19</sup>, a tenté de donner une définition au jeu dans son livre « HomoLudens », le jeu serait « Une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et lieu, suivant une règle librement consentie mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagné d'un sentiment de tension ou de joie et d'une conscience d'être 'autrement' que dans la vie courante »

---

<sup>19</sup>Jean-Claude Arfouilloux : sémio-linguistique des textes et discours.

Jean-Claude Arfouilloux précise que le jeu chez l'adulte est souvent vu comme une distraction ou un divertissement, mais chez l'enfant, c'est « une activité sérieuse engageant toutes les ressources de la personnalité, activité par laquelle il s'exprime et se construit »<sup>37</sup>. Le jeu est donc considéré comme le travail de l'enfant : Il est un moyen et en même temps une fin en soi.

Après avoir vu ces quelques définitions proposées pour le jeu, nous pouvons dire qu'il n'est pas facile d'opter pour une définition précise.

### 3.6.2 Le jeu éducatif

Lorsque le jeu est employé comme activité libre et gratuite n'ayant ni raison d'être ni but, il diminue au fur et à mesure qu'on s'approche du jeu éducatif. Il peut paraître bien contradictoire si nous tenterons de l'associer à un quelconque apprentissage. « Les mots jeu éducation renferment au départ une contradiction dans les termes. En effet, à partir du moment où il devient éducatif, le jeu, activité gratuite par excellence, sans autre but qu'elle-même et que le divertissement qu'elle entraîne, cesse en réalité d'être un jeu. » ( Rabecq - Maillard<sup>20</sup>, 1999)

Le jeu éducatif n'est pas intrinsèquement différent du jeu ludique seulement, il présente quelques caractéristiques que N.De.Grandmont qualifie par spécifique.

- Le premier pas vers la structure :
  - Sert de contrôle aux acquis
  - Permet d'évaluer les appris
  - Permet d'observer les comportements du joueur
  - Fait diminuer la notion de plaisir intrinsèque
- Le jeu **éducatif** devrait être:
  - distrayant,
  - sans contraintes perceptibles,
  - axé sur les apprentissages
- Le jeu **éducatif** cache l'aspect éducatif au joueur.

### 3.6.3 Le jeu pédagogique :

---

<sup>20</sup>Rabecq – Maillard : Conservateur du Musée d'histoire de l'éducation puis conservateur du Musée du jouet, Poissy, Yvelines (1973-1976).

Le jeu pédagogique a pour rôle de faire appel à des connaissances pour en apprendre d'autres ou les vérifier, à tester des apprentissages comme le souligne N. De. Grandmont<sup>21</sup>(p70).

Le jeu reste axé sur le devoir d'apprendre, et de ce fait, il s'inscrit dans une pédagogie qui est qualifiée de « pédagogie du jeu ». Dans le jeu pédagogique, la notion du plaisir est restreinte, elle n'est plus intrinsèquement liée à l'acte du jeu, cependant, cette sensation de plaisir émane de la vérification des connaissances par l'apprenant de sorte que le plaisir devient travail.

### 3.7 Le modèle méthodologique fictionnel et ludique de Bernard Mallet<sup>22</sup>

Selon Bernard Mallet, la méthodologie de l'enseignement aux jeunes enfants doit se préoccuper avant tout de l'aspect affectif et du rôle que la langue étrangère peut jouer dans la construction de l'identité de l'enfant. Il convient donc de créer un modèle qui se présentera "sous forme d'un espace fictionnel de communication et de représentation destiné à pallier l'absence d'un espace réel". Cet "espace fictionnel" aura pour caractéristique essentielle d'être ludique, c'est-à-dire une activité "dans laquelle une situation non conventionnelle (ludique mais présente) dont la validité repose sur les règles du jeu qui en définissent les limites de fonctionnement et les modalités". Le jeu en effet est "propice à toutes sortes d'investissements imaginaires du réel. Par là même il détermine un rapport désirant de l'enfant qui crée une structure d'émotion indispensable au bon déroulement de l'activité. Dans le même temps, le caractère fictionnel de la situation permet d'en sortir à tout moment. Ainsi peut-on arrêter une activité devenue trop difficile ou source de blocage, d'échec et d'angoisse.

Dans ses aspects linguistique et énonciatif, fortement inspiré de Bakhtine, le modèle de Bernard Mallet, qu'on peut qualifier de fictionnel et ludique, accorde une grande place à la discursivité enfantine et par conséquent au texte sous toutes ses formes : dialogue certes, mais aussi récits imaginaires ou merveilleux, aptes à solliciter l'imaginaire de l'enfant.

---

<sup>21</sup>. Grandmont : un ordre monastique catholique originaire du [Limousin](#) fondé vers [1076](#) et dissous en [1772](#)

<sup>22</sup>**Bernard Mallet** : Journaliste à [L'Express du dimanche](#), il avait contribué à la propagande [antimaçonnique](#) du [Régime de Vichy](#). Durant les années 50



Un accent particulier est mis sur le passage de l'oral à l'écrit en amenant tout d'abord l'enfant à maîtriser les oppositions phonématiques puis à les lui faire visualiser grâce à l'utilisation de l'API par l'enseignant.

Enfin le modèle insiste sur les rapports que le système linguistique entretient avec les activités non linguistiques, et en particulier la musique, la danse, le dessin, qui permettent, chacun à leur manière, de mettre en forme le réel et le sémitisé<sup>23</sup>.

## **4 Partie pratique**

### **4.1 Protocole de l'enquête :**

#### **4.1.1 Description du terrain :**

Pour la réalisation de ce travail, je me suis rendu auprès de trois institutions de type maternelles privées, parmi les nombreuses unités que nous avons visitées dans la wilaya de Mostaganem celles qui répondaient à notre demande ont été au nombre de trois. J'ai considéré que ces établissements présentaient des aspects positifs qui m'étaient favorables par rapport à la priorité accordée à la langue étrangère, en particulier l'apprentissage du Français et spécialement par rapport à la langue maternelle, bien que cette dernière reste dominante, compte tenu du statut qu'elle représente en Algérie.

C'est avec l'accord des trois responsables respectifs de chaque crèche que j'ai élaboré les questionnaires qui ont permis d'obtenir des informations sur les moyens utilisés, les méthodes employées enfin pour juger de la différence d'enseignement dispensé à travers nos écoles maternelles ou nos crèches.

Le premier établissement visité se situe à la salamandre, portant le nom « la crèche Yousra », c'est une maison, comprenant deux pièces et un grand hall, avec une grande cours permettant d'assurer différentes attractions, j'ai remarqué la forte présence des couleurs vives sur l'ensemble des murs, plusieurs affiches à but éducatif y sont collées, dans la première pièce on trouve de nombreuses tables et chaises adaptées à la petite enfance, deux grands tableaux, la deuxième pièce étant réservée au déjeuner, au goûter, ainsi qu'aux enfants devant faire leur sieste, j'ai

---

<sup>23</sup><http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article483>

constaté une multitude de caisses remplies de jouets au niveau du hall, un grand écran de télévision cadre sur le pan du mur .

Le deuxième établissement plus petit que le précédent est situé dans le quartier de Beymouth, dénommé « el yasmine » comprend quant à lui une grande pièce réservée à des activités ludiques, Les murs sont très colorés ils comportent des affiches sur les différents pans mur avec des dessins d'animaux, des mots du lexique, un grand tableau blanc et enfin une multitude de jouets, la deuxième pièce est réservée à la sieste de l'après midi, avec des lits d'enfant.

Le troisième établissement sis à la Salamandre porte le nom « les anges du paradis » est un appartement de trois pièces dont deux sont réservés au cours avec des chaises et tables toujours adaptés aux jeunes enfants, des fournitures scolaires, la troisième pièce étant réservée à la responsable de la crèche. A la manière des deux premières crèches visitées les murs sont très bariolés avec une multitude d'affichettes représentant des personnages, des animaux, différentes catégories de fleurs de toutes sortes, affichettes dans le style de bandes dessinées.

#### **4.1.2 Description du public**

Généralement, ces établissements sont dirigés par des responsables qui ont des tâches bien précises telle que la gestion des ressources humaines, la programmation des activités et des apprentissages, un médecin psychologue qui veille à la bonne évolution des enfants, et qui analyse le comportement de chaque enfant et sa manière de progresser, en particuliers ceux qui ne sont pas présents tous les jours de la semaine, et selon le cas deux à quatre éducatrices s'occupent des enfants, qui assurent l'assistance aux enfants en bas âge, les changer, leurs donner à manger, et leur dispenser les enseignements suivant un programme édicté par l'enseignement national.

Au niveau des trois établissements les classes se composent d'enfants mixtes dont l'âge varie entre un et quatre ans, les enfants ne sont pas spécialement affectés à des lieux précis, ils ont la liberté de jouer partout dans toute la pièce, et quand le moment arrive pour écouter une histoire, ou suivre un cours tous les enfants s'assoient l'un à côté de l'autre par terre et entourent l'éducatrice. Les

enfants écoutent attentivement, habitués à cet endroit, ils passent la journée, comme s'ils avaient appris par cœur, selon l'âge, ils sont rassemblés par petits groupes, chaque éducatrice s'occupe d'un groupe, et équilibre les activités en fonction de l'âge.

#### 4.1.3 Déroulement de l'enquête :

J'ai du effectuer plusieurs visites en compagnie des éducatrices et des enfants, ces séances avaient pour but principal d'observer les méthodes employées par les enseignantes et suivre avec grand intérêt le comportement des enfants, observer leurs réactions. Notre intérêt est resté centré sur le volume horaire consacré uniquement à l'apprentissage du lexique en passant par des activités ludique, la manière dont il est enseigné, ainsi que les stratégies utilisées par les enseignantes, pour faciliter la transmission du savoir.

Pour mener à bien notre recherche j'ai distribué un questionnaire à chacun des enseignants, en précisant l'utilisation de la langue étrangère comme langue d'apprentissage à sens unique, ou divers, nous avons posé les questions suivantes :

1. Choisissez-vous vos élèves de maternelle pour l'apprentissage de la langue étrangère ?
2. Quelle langue enseignez-vous aux élèves de la maternelle en priorité ?
3. Favorisez-vous la langue française à la langue maternelle ou nationale ?
4. Combien d'heures sont consacrées à la langue française par semaine ?
5. Combien d'heures sont consacrées au vocabulaire et au lexique en français ?
6. Quel programme appliquez-vous au cours de cet apprentissage ?
7. Utilisez-vous les jeux comme moyen d'apprentissage de la langue étrangère ?
8. L'apprentissage du lexique de manière ludique, le recommander vous ?
9. Quelles sont vos éducatives et pédagogiques dans ce cas ?
10. Quelles sont les méthodes d'évaluation utilisées ?
11. Quels sont les résultats obtenus ?
12. Proposez-vous une méthodologie particulière pour l'apprentissage des langues étrangères en maternelle ?

a) Comparaison entre les trois réponses du questionnaire :

Pour le choix des enfants, les enfants sont acceptés sous condition médicale, et non pas sur le critère linguistique, pour les trois crèches, la langue prioritaire est l'arabe,

b) Le français est enseigné en moyenne deux heures par semaine, sauf pour la crèche « les anges du paradis » qui l'enseigne tous les jours.

c) « la crèche Yousra » suit un programme privé, de moyenne section, en annexe 1, « la crèche el Yasmine » n'a pas de programme mais la crèche « les anges du paradis » s'inspire de programme tiré d'internet.

d) Le jeu demeure indispensable selon l'expérience des trois crèches pour faciliter l'assimilation, la compréhension, et surtout attirer l'intention de l'enfant.

e) Le vocabulaire est enseigné régulièrement par « la crèche Yousra » à travers des activités ludiques, comme exemple (la préparation du pain en nommant les ingrédients entrant dans la fabrication qui une fois prêt est donné à manger aux enfants), quelquefois c'est le jeu du docteur qui examine un malade et chaque simulation est décrite au fur et à mesure en nommant tout le matériel médical utilisé;

f) La crèche El Yasmine et les anges du paradis, enseigne en leurs apprenant les règles d'éducatons à table, les différentes parties du corps, du visage, des comptines.

Leurs méthodes de motivations consistent à distribuer des bons points, des cartes ainsi que des livres d'une manière graduelle, (Un bon point pour chaque bonne réponse, une carte en couleur pour 10 bons points et 1 livre ou 1 cahier pour 5 ou 10 Cartes en couleur) ceci permet d'assurer une évaluation de l'assimilation des enseignements du sens d'observation, appréciations, les résultats sont plus au moins satisfaisant, quant aux méthodologies conseillées, tous les éducateurs ou enseignant s'accordent pour dire qu'il est important de simplifier le maximum possible, faire de la répétition à long terme, et la méthode de révision.

#### 4.1.4 Description des activités :

Les activités programmées par la responsable, et sous les conseils de la psychologue, sont résumés de manière générale dans le tableau suivant

objectifs	Activités prévu
<p><b>Découverte de la page de couverture</b></p> <p>Repérer les éléments importants d'une couverture.</p> <p>Emettre des hypothèses sur le contenu de l'histoire au vu de sa couverture ;</p> <p>Employer la structure : « je vois ... »</p>	<p><b>S1 : La 1ère de couverture est cachée par un puzzle.</b></p> <p>Emission d'hypothèses : de quoi va parler cette histoire ? Echange entre les élèves sur les hypothèses émises ; justification.</p> <p>Application : colorier le personnage de la couverture ou la couverture comme sur le modèle ou reconstituer le puzzle de la page de couverture</p>
<p><b>Découverte de l'album par les images :</b></p> <p>Emettre des hypothèses sur le contenu de l'histoire au vue des images.</p> <p>Décrire des images</p>	<p><b>S2 : découverte de l'album images par images</b></p> <p>Emission des hypothèses sur l'histoire.</p> <p>Lecture magistrale de l'histoire.</p> <p>Explication, discussion.</p> <p>Relecture de l'album puis tentation de restitution collective. Chacun prend son tour de parole. L'enseignant reprend les élèves en clarifiant les tentatives des élèves.</p>
<p><b>Caractériser les personnages et les lieux</b></p> <p>Identifier les personnages d'une histoire,</p> <p>Associer des personnages et des lieux.</p>	<p><b>S2 : des personnages et des lieux</b></p> <p>Avec les illustrations du livre, retrouver les différents lieux, y associer les personnages, construire la notion de lieu.</p> <p>Associer un lieu à un ou des moments de l'histoire.</p>
<p><b>S'approprier le vocabulaire</b></p>	<p><b>S3 : le lexique de l'album</b></p>

<p><b>de l'album</b></p> <p>Utiliser le genre approprié.</p>	<p>Nommer les images</p> <p>Trier les images en fonction du genre : « un », « une »</p> <p>-Jeu de devinette : les élèves devinent ce qu'il y a sur la carte.</p>
<p><b>S'approprier la trame de l'histoire en jouant.</b></p> <p>Acquérir le vocabulaire de l'album.</p> <p>Mémoriser l'histoire</p>	<p><b>S4 : le jeu de la recherche de la page.</b></p> <p>Les élèves ont un mini album. Avec l'Oralbum<sup>24</sup> collectif, l'enseignant lance le jeu : elle choisit une page qu'elle raconte au groupe, sans la montrer, en restant évidemment fidèle au texte de la version adaptée aux élèves du petit groupe. Elle invite les enfants à retrouver cette page dans leur mini Oralbum puis à la montrer à tout le groupe. Lorsqu'elle a proposé 2 ou 3 pages, il passe la parole à un enfant qui devient le meneur de jeu et choisit, dans son mini Oralbum, une nouvelle page qu'il raconte sans la montrer à ses camarades pour provoquer leur recherche. Le meneur de jeu change à chaque fois. Ainsi émergent les premières « restitutions » enfantines du texte prévu.</p> <p><b>S5 : le jeu du loto.</b></p> <p>Groupe de 5 élèves.</p> <p>L'adulte présente aux élèves les images séquentielles en couleur une par une de façon à ce que le joueur qui l'a sur sa planche la raconte puis la pose</p>

<sup>24</sup>Oralbum : association de deux mots oral et album, découvrir le contenu d'un album en essayant de deviner ce qu'il comporte.

25	<p>sur la photocopie correspondante.</p> <p>Feedback pour conforter les réussites et aider les émergences à se construire.</p>
----	--

## 4.2 Commentaire du tableau :

- Ce tableau propose des activités adoptées en classe maternelle, afin d'acquérir un lexique correct, de manière ludique et fluide, peu pesant pour un enfant de cet âge, à travers la chanson, les devinettes, en racontant une histoire, en observant les images, en différenciant les couleurs...etc.

## 4.3 Autres Activités:

### 4.3.1 Utiliser les rituels du quotidien pour parler et faire parler

#### 4.3.1.1 *Vocabulaire en réception*

L'enseignant commente, explique, désigne et nomme, accompagne l'action en explicitant les actes, les procédures, les ressentis... « Il dit tout haut ce que l'enfant pense tout bas, immergé dans le faire. » Il fournit le vocabulaire précis et des formulations langagières nombreuses. Il pose des questions ouvertes, sollicite les réponses et les échanges.

#### 4.3.1.2 *Vocabulaire en production*

Placer l'élève en position de tutorat, de « passeur de consignes » pour qu'il prenne la parole à son tour pour faire ranger la classe, présenter le rituel

---

<sup>25</sup>Ecole Maternelle René Manglou : Mme Loreau – Mme Robert – Mme Gourouaya

du matin, expliquer aux petits le lavage des mains aux toilettes, conduire le groupe à la salle de motricité, faire installer le matériel d'un parcours...

#### *4.3.1.3 Objectifs langagiers*

- Entrer en relation avec autrui par le langage.
- Comprendre et utiliser le vocabulaire du quotidien de l'école.
- Exprimer des besoins pour répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.
- Produire un oral compréhensible pour faire agir autrui.

#### **4.3.2 Jouer dans les coins jeux symboliques**

##### *4.3.2.1 Vocabulaire en réception*

L'enseignant s'invite à jouer avec un ou quelques élèves, sa parole accompagne l'activité pour identifier et nommer les objets, commenter et décrire l'action ou les procédures, faire reformuler ou redire des mots ou des énoncés, interroger de manière ouverte pour encourager la prise de parole et vérifier la compréhension.

##### *4.3.2.2 Vocabulaire en production*

Modifier le dispositif de l'activité pour que l'enfant soit le « maître du jeu » et qu'il ait le monopole de la parole. Les rôles sont régulièrement intervertis entre parleur/ acteur. Dans un coin jeu bricolage le meneur du jeu fait construire aux autres un objet dont il détient seul la forme et les procédures de construction. Dans le coin poupée la « maman » fait mettre la table à ses enfants. Dans le coin marchande, la « cliente » a une liste de courses en images et passe commande. Dans le coin cuisine, le « chef cuisinier » fait faire une recette.

##### *4.3.2.3 Objectifs langagiers*

Entrer en relation avec autrui par le langage.



- Comprendre et utiliser le vocabulaire du quotidien de l'école et le vocabulaire spécifique pour nommer des objets, des matières, des formes selon l'activité mise en jeu.

- Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.

- Produire un oral compréhensible pour faire agir autrui.

### **4.3.3 Utiliser une sélection d'albums qui correspondent à un champ lexical donné**

#### **4.3.3.1 Vocabulaire en réception :**

Lire un album, raconté sans le support du livre, présenter les illustrations. Dans une deuxième phase le maître reprend le texte et met l'accent sur la dimension lexicale : il insiste sur les mots qui sont l'objectif d'apprentissage ; il propose des manières équivalentes de dire, il met en lumière par des effets de contraste ou des oppositions ; il opère des renvois et des comparaisons.

Par exemple : « Très vigilante, la petite poule rousse.... » « Elle est attentive, elle fait attention, elle se méfie, elle est méfiante, elle est prudente, elle prend des précautions....Si elle ne le faisait pas, si elle était étourdie, tête en l'air, distraite...le renard l'attraperait tout de suite... vous savez comme dans Roule galette qui ne se méfie pas du tout du renard et qui se perche sur son nez pas du tout vigilante....et Hop ! Il la croque. » Il joue avec sa voix pour mettre l'emphase sur un mot, pour attirer l'attention et la curiosité des élèves, les encourager interroger sur le sens, à prendre conscience de la forme sonore, syllabique, voir graphique avec les GS (Gestion Scolaire)

#### **4.3.3.2 Vocabulaire en production**

Lorsqu'un corpus de mots aura été découvert en réception et compréhension d'histoires, on peut imaginer de nombreux dispositifs autour de l'album et placer l'élève en situation de production langagière de manière à faire réutiliser le vocabulaire dans différents contextes : les trois quart des élèves Conservent les illustrations et effacent le texte. A l'oral ou en dictée à l'adulte pour passer à l'écrit, reconstituer l'histoire. A partir de photos des moments clés d'une histoire, les élèves reconstruisent les étapes du récit, racontent et ordonnent pour retrouver

la trame narrative. Caractériser un ou des personnages typiques rencontrés dans un réseau de lectures :

« le loup est par exemple souvent dangereux, agressif, méchant, effrayant, horrible, tueur, noir...On travaille les adjectifs ou les verbes (il mord, il dévore, il attaque, il se cache, il guette...)

Travailler une structure ou une formulation récurrente comme point de départ à la production de phrases (on peut ou non utiliser des supports d'images) : « A l'orée du bois... » « Ils vécurent heureux... », Trier et classer des albums à partir du thème, du personnage central, des lieux ou de l'époque, des illustrations :

« Je les mets ensemble parce qu'il y a toujours une sorcière. »

« C'est la même famille parce que ça se passe à la mer ».

#### *4.3.3.3 Objectifs langagiers*

Ecouter et comprendre une histoire lue ou racontée. S'interroger sur le sens des mots, montrer de la curiosité pour la langue et solliciter le maître pour comprendre et apprendre un vocabulaire nouveau. Utiliser le vocabulaire pour produire des phrases, pour inventer des histoires, décrire des personnages. Se saisir des aides linguistiques fournies par le maître pour corriger, améliorer, travailler la langue comparer, classer, catégoriser, trier, définir des objets selon des propriétés : échanger, justifier, donner son point de vue.

#### **4.3.4 Utiliser des comptines, des poésies, des vire-langues.;pour écouter, mémoriser, créer, réciter, interpréter, mettre en scène**

##### *4.3.4.1 Vocabulaire en réception*

Vocabulaire en production Objectifs langagiers Faire découvrir, écouter, comprendre et apprécier un répertoire. Une programmation concertée sur le cycle, rigoureuse et cohérente du point de vue des critères de choix (types de textes) et de la difficulté des textes. Des séances régulières, ritualisées et des supports d'archivage valorisés. Pour permettre les « retours sur... » qui assurent la

stabilisation des acquis langagiers (lexique, syntaxe). L'enseignant doit réfléchir à la dimension linguistique qui est à privilégier dans les textes étudiés : entrée phonologique, rythmique, sémantique, syntaxique, littéraire, théâtrale, culturelle... Elle détermine forcément la manière d'aborder le texte avec les élèves et les objectifs langagiers qui vont conditionner les apprentissages. Les moments d'écoute, d'imprégnation, d'explication et de compréhension se prolongent par des séances de production qui peuvent être diverses : Récitation individuelle, chant choral, jeu théâtral ; Mise en musique d'un poème et interprétation. Création d'une comptine à partir d'une structure répétitive de sons, de formes syntaxiques, de mots... Jeux de cadavres exquis à la manière des surréalistes ; à l'oral, enregistrés, écrits, récités. Listes de mots rares par thèmes et inventions poétiques ou narratives : « la giroflée s'en est allée, l'asphodèle a mis des ailes, la capucine est bien coquine... ». Se construire un répertoire de référence. Ecouter, comprendre, mémoriser, réciter, produire des textes « poétiques ». S'approprier des formes syntaxiques particulières, tournures, formules... Observer la langue, ses régularités et ses raretés, ses caractéristiques formelles, en particulier sonores. Dire, jouer, chanter, interpréter avec une prononciation adéquate et des effets déterminés par le contexte (ton, gestuelle, typologie de mise en voix/scène...) catégoriser, classer, faire des jeux de logique et de réflexion avec de nombreux jeux et supports.

#### *4.3.4.2 Vocabulaire en réception*

La parole de l'enseignant est structurante et méthodologique pour accompagner l'action ou le jeu, expliciter les termes et les procédures, construire des notions et des connaissances, fonder des raisonnements logiques et les argumenter. Le maître peut participer à divers moments de jeux (en particulier à l'accueil) : il « met en mots » les propriétés qui servent de critères pour établir des relations catégorielles (perceptives, fonctionnelles, sémantiques) ; il aide à concevoir ou appliquer des règles de tri ; il fournit le vocabulaire nécessaire ; il organise les stratégies.

Diverses situations de jeux permettent de placer l'enfant en situation de verbaliser les procédures et résultats des opérations de catégorisation : Jeu de cartes « à la parlante » où il faut reconstituer des paires, des familles, des classes, des collections en demandant les cartes manquantes de manière explicite et caractérisée. Jeux de discrimination, jeux d'intrus, jeux des (7) sept erreurs. Jeu de « Qui est-ce ? ».

#### *4.3.4.3 Objectifs langagiers*

Maîtriser un vocabulaire spécifique. Comparer, classer, catégoriser, trier, définir des objets selon des propriétés : échanger, justifier, donner son point de vue.

## **5 Conclusion**

L'engagement et la réussite de l'élève dans l'apprentissage d'une langue étrangère vont largement dépendre de sa motivation. L'enseignant a donc la lourde tâche de favoriser cet apprentissage par la mise en place de séances de langue attrayantes qui encouragent toujours plus l'élève à s'engager et s'impliquer. L'utilisation du jeu comme support d'apprentissage semble être une approche intéressante pour susciter le goût et le plaisir d'apprendre une langue vivante étrangère et en faciliterait donc son apprentissage à l'école maternelle.

Le jeu est un outil majeur étant à la fois facteur de motivation, porteur de sens permettant de rendre l'élève actif et acteur de ses apprentissages. De plus, il est un

vecteur de communication puissant favorisant les échanges et les interactions des élèves entre eux. Comme tout support pédagogique, le jeu présente des limites et a du mal à se faire une place au sein de la société comme véritable outil au service des apprentissages. Il apparaît parfois comme contraignant pour l'enseignant, pose la question de l'évaluation et de la place accordée à l'écrit.

L'activité ludique, à travers les témoignages recueillis auprès les éducateurs et les enseignants, constitue un moteur de motivation et surtout de mémorisation à travers la répétition (Les apprenant du Saint Coran en sont des exemples concrets)

Il faut signaler aussi que le jeu n'est pas une fin en soi mais un moyen qui permet d'apprendre et d'évoluer sans beaucoup d'effort de l'apprenant.

Les résultats de mon enquête auprès des différentes institutions d'enseignement en maternelles (Crèches), je peux confirmer l'hypothèse qui est en faveur de l'apprentissage du lexique voire des langues étrangères de manière ludique.

Pour conclure, les activités ludiques se révèlent être un facteur incontournable de motivations qui favorisent l'accessibilité à plusieurs notions telles que l'apprentissage de mots nouveaux, de vocabulaire significatif et varié, dans ce contexte il y a lieu de souligner qu'il n'y a pas de remède miracle pour remédier aux difficultés d'apprentissage rencontrées par les apprenants, de ce fait nous ne pouvons limiter le vaste champ de l'apprentissage selon les méthodes ludiques et attractives dans les années à venir.

## 6 Bibliographie

### 6.1 OUVRAGES PRINCIPAUX:

- AKOUNA., *Apprendre autrement, la pédagogie positive*, EdEyrolies, Paris, collection Apprendre autrement, 4688, 2013.
- Candelier M., *L'éveil aux langues à l'école primaire. Eulang : bilan d'une innovation européenne*, Bruxelles, De Boeck Supérieur « *Pratiques pédagogiques* », 2003.
- GAONAC'H D., *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère* coll. Langue et apprentissage des langues, Paris, Hâtier, 1987.
- BERNARD M., *Le guide de l'école maternelle* Ed First-Grund, Paris, 60rue Mazarine, 2011.

- Bange P., *l'apprentissage d'une langue étrangère cognition et interaction*, L'harmattan 2005.
- PENFILELD W., *langage et mécanisme cérébraux*, Paris Presse Universitaire de France, 1963
- PICOCHÉ J., *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris Nathan, ( 2<sup>ém</sup> Ed 1993).

## 6.2 DOCUMENT OFFICIEL

- Lois d'orientation 2008

## 6.3 WEBOGRAPHIE

- <<http://www.cairn.info/l-eveil-aux-langues-a-l-ecole-primaire--9782804139582.htm>>.
- <http://www.estudiodefances.com/vocabulario/titrevocabulario.htm>.
- Sur le site Eudfle : ROLLAND J-C (2005) « L'enseignement du vocabulaire en classe de français langue étrangère » : [www.edufle.net/Didactique-du-lexique-de-la-semaine-FLE](http://www.edufle.net/Didactique-du-lexique-de-la-semaine-FLE).
- [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espat\\_0339-3267\\_1984\\_num\\_25\\_1\\_3196](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espat_0339-3267_1984_num_25_1_3196)
- <http://www.pedagogie95.ac-versailles.fr/index.php/l-ecole-maternelle/enseigner-le-vocabulaire-a-l-ecole-maternelle-des-exemples-de-mise-en-oeuvre>